

Projet ICAT NIGER
Livrable K : Rapport
final de la mise en
œuvre du projet



CITEPA



Initiative for
Climate Action
Transparency

Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

Principaux résultats et enseignement tirés du projet ICAT au Niger

Deliverable K

AUTHORS

Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD)

Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA)

Août 2023

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of Niger. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Niger and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of the Niger.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, the Children's Investment Fund Foundation and the ClimateWorks Foundation.

Supported by:



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT project is managed by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).



TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DU PROJET	5
1.1. Résultats attendus	6
Le soutien technique fourni au pays permettra de contribuer aux résultats suivants :	6
1.2. Objectifs et périmètre des travaux	6
CHAPITRE 2 : ATELIER DE CLOTURE DU PROJET	8

INTRODUCTION

Suite à la 21^{ème} session de la conférence des parties (CoP 21), les Parties à la CCNUCC sont parvenues à un accord historique dénommé « l'Accord de Paris (AP) qui institue un Cadre de Transparence Renforcée de l'action et de l'appui à travers son article 13. En vertu de ce cadre, toutes les Parties doivent communiquer régulièrement sur leurs émissions de GES et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'accomplissement de leurs contributions aux mesures d'atténuation dans leurs CDN. Le cadre transmettra des informations au bilan mondial (Global Stocktake) dont le premier sera réalisé en 2023 et poursuivra tous les 5 ans pour évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet de l'Accord de Paris et pour servir de base aux futures actions individuelles des Parties.

C'est ainsi que des initiatives sont engagées au niveau international pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités techniques eu égard aux nouvelles exigences en matière de rapportage et de notification. Parmi ces initiatives, on note entre autres l'Initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT) qui vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Pour ce faire, elle accroît les capacités globales de transparence des pays, notamment la capacité d'évaluer la contribution des politiques et actions climatiques aux objectifs de développement des pays, et fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

Dans le cadre de ses travaux, l'ICAT soutient le Niger afin de (i) développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie au Niger ; (ii) appuyer la mise en œuvre et le renforcement des Communications Nationales, du Rapport Biennal Actualisé et de la CDN en évaluant les politiques pertinentes ; (iii) mettre en place un système de suivi des financements ; et (iv) partager les connaissances et leçons apprises.

Durant la mise en œuvre de ce projet couvrant la période du 01 mars 2022 au 30 novembre 2023, des résultats pertinents ont été atteints avec le concours des experts nationaux, la coordination nationale, notamment le Secrétariat Exécutif du CNEED et la coordination internationale, en l'occurrence le CITEPA.

Le présent document relatif au livrable K porte sur le Rapport final de la mise en œuvre des activités du projet.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DU PROJET

Conformément aux dispositions pertinentes des articles 4 et 12 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et aux directives de la décision 17CP/8, le Niger a pris l'engagement de communiquer à la Conférence des Parties (CdP), les informations relatives à ses émissions anthropiques des Gaz à Effet de Serre (GES) dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la CCNUCC.

Pour satisfaire à ses engagements, le Niger à travers le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEED) a présenté sa Communication Nationale Initiale (CNI) à la Sixième Conférence des Parties (COP6) sur les changements climatiques en novembre 2000 à La Hayes (Pays Bas). Quant à la Seconde Communication Nationale (SCN), elle fût présentée à la Quinzième Conférence des Parties (COP15) sur les changements climatiques en décembre 2009 à Copenhague (Danemark) et la Troisième Communication Nationale (TCN) présentée en 2016 (Marrakech) à la vingt deuxième Conférence des Parties (COP22).

Par ailleurs, en prélude à la COP 21, le Niger a élaboré et soumis sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) qui devient sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec la ratification de l'Accord de Paris.

Ainsi, dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la Communauté Internationale a décidé d'accompagner les pays qui le souhaitent à réviser leur CDN afin d'accroître leur ambition en termes d'adaptation et d'atténuation. C'est dans ce cadre que le Niger a révisé sa CDN en 2021 à travers l'initiative du NDC Partnership. Cette CDN vise à contribuer à la réduction des émissions globales de GES (objectif 2°C voire 1,5°C à l'horizon 2050) tout en poursuivant son développement socio-économique sobre en carbone et résilient aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit spécifiquement de : (i) lutter contre la pauvreté ; (ii) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Nigériens et des Nigériennes ; (iii) promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'utilisation massive des Énergie Renouvelables ; et (iv) renforcer la

résilience des écosystèmes et des communautés.

Pour un montant de 9,9081 Milliards USD (dont 3,1647 Milliards pour l'atténuation), l'opérationnalisation de cette CDN requiert d'importants moyens financiers, technologiques et logistiques ainsi que des renforcements de capacités des parties prenantes afin de permettre l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés.

Ainsi, pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre de cette CDN révisée, il est important pour le Niger de mettre en place un système national de transparence en atténuation y compris le suivi de financement afin d'améliorer le futur Rapport Biennal de Transparence (RBT).

1.1. Résultats attendus

Le soutien technique fourni au pays permettra de contribuer aux résultats suivants :

- la capacité de suivi de la mise en œuvre et de l'impact des actions d'atténuation identifiées dans la CDN pour les secteurs AFAT et Énergie est renforcée ;
- les outils et mécanisme de suivi pour la mise en œuvre de la CDN sont mis en place ;
- le processus de mise en place du système de suivi des financements climatiques internationaux est amorcé ;
- les connaissances et leçons apprises sont partagées.

1.2. Objectifs et périmètre des travaux

Les objectifs et périmètre du projet sont précisés ci-après.

1.2.1. Objectif 1 : Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie

Pour atteindre cet objectif, les parties prenantes seront formées à la compilation de l'inventaire (notamment en considérant le raffinement 2019 des lignes directrices du GIEC ainsi que les modalités, procédures et lignes directrices de la

CdP-24 complétée lors de la CdP-26) ainsi que l'utilisation de l'outil GACMO¹ sur la base des données également collectées lors de la révision de la CDN.

1.2.2. Objectif 2 : Appuyer la mise en œuvre et le renforcement de la CDN

Cet objectif consistera à développer des indicateurs sectoriels de suivi qui seront repris dans un outil simple de suivi MNV (sur la base de l'outil GACMO) afin de suivre la mise en œuvre et les impacts des mesures au niveau sectoriel et au niveau national. Cet outil pourra être mis à disposition des institutions impliquées dans le BTR (Rapport Biennal sur la Transparence), la Communication Nationale et le suivi de la mise en œuvre de la CDN. Ainsi, chaque année, les secteurs pourront compléter les fiches de suivi des actions d'atténuation afin de compiler le suivi au niveau national pour rendre compte des actions d'atténuation et de leurs impacts.

1.2.3. Objectif 3 : Commencer les réflexions sur la mise en place du système de suivi des financements internationaux liées aux actions d'atténuation retenues dans le cadre de la CDN

La mise en œuvre des objectifs conditionnels des CDN nécessitera la mobilisation de ressources internationales. Dans le cadre de cet objectif, une réflexion sera menée avec les parties prenantes concernées afin de définir le schéma institutionnel, le cadre logique et les pistes de mise en place de ce pilier de la transparence.

1.2.4. Objectif 4 : Partager les connaissances et leçons apprises

Les résultats, outils et leçons apprises seront présentés lors d'un atelier final auquel seront conviées toutes les parties prenantes. Cet atelier sera l'occasion de présenter les livrables ainsi que les pistes d'amélioration pour les années à venir afin d'assurer la pérennité des systèmes mis en place. Il permettra aussi une amélioration continue des données à même de renforcer la précision des informations générées et la transparence dans le temps. Ce partage des connaissances se fera également à travers un rapport présentant les principaux résultats et enseignements tirés. Le Niger pourra également présenter son retour d'expérience lors d'événements internationaux tels que les webinaires, les ateliers régionaux ou le cluster francophone.

¹ Le modèle GACMO permet de calculer l'impact des GES et les co-bénéfices des actions d'atténuation

CHAPITRE 2 : ATELIER DE CLÔTURE DU PROJET

Le Mercredi 06 décembre 2023, s'est tenue dans les locaux du Secrétariat Exécutif du CNEED, une réunion de clôture en ligne à 15h00 entre la coordination du projet ICAT au Niger, les experts nationaux et l'équipe de CITEPA. Un (01) point était inscrit à l'ordre du jour à savoir l'état des lieux des livrables conformément au PCA signé entre UNOPS et le SE/CNEED.

Etaient présents à la réunion :

- M. Daoura Neino Mahamadou, Point Focal du Projet ICAT-NIGER,
- M. Soumana Amadou ; Expert ICAT, volet Energie
- M. Sithou Rani Abdoul Moumouni, Expert ICAT, volet Foresterie et Autres Affectation des Terres ;
- M. Ismael Tinno, Expert ICAT, volet Foresterie et Autres Affectation des Terres ;
- M. Ousman Abdou, Expert ICAT, volet Agriculture;
- M. Tidjani Maazou, Expert ICAT, volet Agriculture ;
- M. Julien Vincent (Ligne), représentant l'équipe de CITEPA.

Après les présentations, les participants ont parcouru le planning du projet sur sa durée et conformément aux objectifs. Le constat est que tous les livrables ont été exécutés sur la durée du projet. Il s'agit :

- i) livrable A : Atelier de lancement du projet ;
- ii) livrable B : Etat des lieux des données collectées pour l'élaboration de l'inventaire et de la CDN révisée ;
- iii) Livrable C : collecte des données à utiliser pour GACMO ;
- iv) livrables D et E : Rapport de l'atelier de renforcement des capacités des Experts sur les inventaires et la modélisation ;
- v) Livrable F : Résultats de GACMO pour les actions de la NDC ;
- vi) Livrable G : Rapport sur les indicateurs de suivi et outil de suivi ;
- vii) Livrable H : L'évaluation des politiques pertinentes ;
- viii) Livrable I : Projets et programmes au Niger ainsi que les soutiens et appui reçus ;
- ix) Livrable J : Piste de développement du système de suivi des financements internationaux ;
- x) Livrable L : Rapport présentant les principaux résultats et enseignements tirés.

En outre, les participants ont invoqué le cas du Livrable K qui porte sur l'atelier final. En effet, ledit atelier ne s'est pas tenu à cause du problème d'indisponibilité

de fonds mais également le temps imparti conformément au PCA qui en principe prend fin le 30 novembre 2023.

Aussi, pour une meilleure mise en œuvre de la prochaine phase, les participants recommandent à l'ICAT d'étudier la possibilité de faire des avances de fonds par Trimestre en fonction des dépenses justifiées. Cela facilitera l'exécution des activités selon le calendrier préétabli.